



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 11-mai-2015

Date de révision 22-mars-2017

Numéro de révision 1

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit **POWERSTAMP II**

Autres moyens d'identification

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Utilisation industrielle

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Fournisseur initial

ITW Permatex Canada
1-35 Brownridge Road
Halton Hills, ON, L7G 0C6
Canada
TEL: 1-800-452-5823

Adresse du fabricant

ITW Pro Brands
3650 West Lake Avenue
Glenview, IL 60026
TEL: 1-800-452-5823

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence CHEMTREC : 1-800-424-9300 aux É.-U. ou 703-527-3887 à l'extérieur des É.-U.
China: 86 532 83889090 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Non classé

Toxicité par aspiration

Catégorie 1

Éléments pour les étiquettes**Danger****Déclarations sur les risques**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Déclarations sur la sécurité**Prévention**

- aucune

Conseils généraux

- Aucun

Yeux

- Sans objet.

Peau

- Sans objet.

Inhalation

- Sans objet.

Ingestion

- EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- NE PAS faire vomir

Entreposage

- aucune

Élimination

- Éliminer conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Autres informations

100.09 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

| |
|--|
| 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS |
|--|

| Nom Chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|--------------|---------|------------|--|---|
| | | | | |

| | | | aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | |
|--|------------|------|--|---|
| Acide décanoïque, diesters mélangés avec acide octanoïque et propylèneglycol | 68583-51-7 | 83.5 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste. |
| Inhalation | En cas de symptômes de problèmes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Ingestion | Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. NE PAS faire vomir. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

| | |
|---|--|
| Symptômes/effets les plus importants | L'aspiration dans les poumons peut causer des dommages sévères aux poumons L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. |
|---|--|

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Avis aux médecins | Risque d'aspiration. |
|--------------------------|----------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| <u>Moyen d'extinction approprié</u> | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. |
|--|---|

| | |
|--|-------------------------------|
| <u>Moyens d'extinction inappropriés</u> | Pas d'information disponible. |
|--|-------------------------------|

| | |
|--|--|
| <u>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</u> | La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. |
|--|--|

Données sur les risques d'explosion

| | |
|--|---------|
| Sensibilité à un choc mécanique | Aucune. |
| Sensibilité à une décharge statique | Aucune. |

| | |
|---|---|
| <u>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</u> | Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. |
|---|---|

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Assurer une ventilation adéquate. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. |
|----------------------------------|--|

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|--|
| Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement | Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. |
|--|--|

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. |
| Méthodes de nettoyage | Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. |

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Store at 10-49°C / 50-120°F. Conserver le récipient bien fermé.

Produits incompatibles Oxydants forts.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps Gants de protection.
Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

| | | | |
|----------------------|----------|-------------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide. | Aspect | pourpre. |
| Odeur | douce. | Seuil de l'odeur | Pas d'information disponible. |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques/ - Méthode</u> |
|--|-----------------------|-----------------------------|
| pH | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Point/intervalle de fusion | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Point/intervalle d'ébullition | > 204 °C / > 400 °F | Aucun à notre connaissance |
| Point d'éclair | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| limite supérieure d'inflammabilité | Donnée non disponible | |
| limite inférieure d'inflammabilité | Donnée non disponible | |

| | | |
|--|-----------------------|----------------------------|
| Pression de vapeur | < 1 mmHg | Aucun à notre connaissance |
| Densité gazeuse | > 1 | Aucun à notre connaissance |
| Densité | 0.91 | Aucun à notre connaissance |
| Solubilité dans l'eau | Émulsifie | Aucun à notre connaissance |
| Solubilité dans d'autres solvants | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Température d'auto-inflammation | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Température de décomposition | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Viscosité | Donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Viscosité, cinématique | 11 mm ² /s | |
| Indice d'inflammabilité | Non Inflammable | |
| Propriétés explosives | Donnée non disponible | |
| Propriétés comburantes | Donnée non disponible | |

Autres informations

| | |
|--|--------|
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | aucune |
|--|--------|

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| <u>Réactivité</u> | donnée non disponible |
| <u>Stabilité chimique</u> | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| <u>Possibilité de réactions dangereuses</u> | Néant dans des conditions normales de traitement. |
| <u>Polymérisation dangereuse</u> | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |
| <u>Conditions à éviter</u> | Chaleur extrême. |
| <u>Produits incompatibles</u> | Oxydants forts. |
| <u>Produits de décomposition dangereux</u> | Oxydes de carbone |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition****Informations sur le produit**

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. |
| Contact avec les yeux | Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. |
| Contact avec la peau | Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. |
| Ingestion | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |

Mesures numériques de toxicité - Produit

| | |
|-------------------------|--|
| Toxicité aiguë inconnue | 100.09 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue |
|-------------------------|--|

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|-----------|------------------------------|
| Symptômes | Pas d'information disponible |
|-----------|------------------------------|

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

| | |
|--|---|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Pas d'information disponible. |
| Mutagenécité de la cellule germinale | Pas d'information disponible. |
| Cancérogénécité | Ne contient aucun ingrédient en une quantité supérieure aux quantités à déclarer indiquées comme carcinogènes |
| Toxicité pour la reproduction | Pas d'information disponible. |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) | Pas d'information disponible. |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée) | Pas d'information disponible. |
| Risque d'aspiration | Pas d'information disponible. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Pas d'information disponible. |
| Bioaccumulation | Pas d'information disponible. |
| Mobilité | Pas d'information disponible. |
| <u>Autres effets néfastes</u> | Pas d'information disponible. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|-------------------------------|--|
| Méthodes d'élimination | Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur |
| Emballages contaminés | Ne pas réutiliser des récipients vides. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|-------------------|----------------|
| <u>DOT</u> | Non réglementé |
| <u>TDG</u> | Non réglementé |
| <u>MEX</u> | Non réglementé |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Règlements internationaux**

| | |
|--|------------|
| Substances appauvrissant la couche d'ozone | Sans objet |
| Polluants organiques persistants | Sans objet |
| Déchet dangereux | Sans objet |
| La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable) | Sans objet |
| Convention internationale pour la | Sans objet |

prévention de la pollution par les navires (MARPOL)**Inventaires internationales**

TSCA Est conforme à (aux)
LIS Indéterminé

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des**Etats-Unis**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|--|-----|
| Risque aigu pour la santé | Oui |
| Risque chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque d'échappement soudain de la pression | Non |
| Danger de réaction | Non |

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementé par les règlements du droit de savoir

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | | | | |
|--------------------|-----------------------------|-------------------------|----------|------------------------|----------|----------------------------------|----------|
| <u>NFPA</u> | Danger pour la santé | 1 Inflammabilité | 1 | Instabilité | 0 | Dangers physico-chimiques | - |
| <u>HMIS</u> | Danger pour la santé | 1 Inflammabilité | 1 | Danger physique | 0 | Précautions individuelles | X |

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.

| | |
|----------------------|--------------------------|
| | Latham, NY 12110 |
| | 1 800 572-6501 |
| Date d'émission | 11-mai-2015 |
| Date de révision | 22-mars-2017 |
| Note sur la révision | Nouveau format régional. |

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité